



Strasbourg le 30 novembre 2012

CDL-OJ(2012)004ann
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

93^e SESSION PLÉNIÈRE
Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista,
vendredi 14 décembre 2012 (9h00) -
samedi, 15 décembre 2012 (10h45-13h00)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

VEUILLEZ NOTER QUE,
EXCEPTIONNELLEMENT, LE SAMEDI 15 DECEMBRE 2012
LA SESSION PLENIERE COMMENCERA A 10h45
SAUF POUR LES MEMBRES DU BUREAU ELARGI

Vendredi, 14 décembre 2012

9h00-10h45

*Session d'ouverture
Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe
Suites données aux avis précédents de la Commission de Venise
Discussion et adoption des avis concernant des Etats*

1. Adoption de l'ordre du jour**2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes (voir le document [CDL\(2012\)079](#)).

3. Communication du Secrétariat**4. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadeur Alain Cools, Représentant permanent de la Belgique auprès du Conseil de l'Europe, avec l'Ambassadeur Ana Vukadinović, Représentante permanente du Monténégro auprès du Conseil de l'Europe et avec l'Ambassadeur Berglind Ásgeirsdóttir, Représentante permanente de l'Islande auprès du Conseil de l'Europe.

5. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Lars O. Molin, Président de la Commission de suivi du Congrès.

6. Suites données aux avis précédents de la Commission de Venise

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

- Avis sur le projet de loi sur les principes de la politique étatique de l'Ukraine sur les langues ([CDL-AD\(2011\)047](#)) ;
- Avis conjoint sur le projet de loi relative à l'élection des députés du peuple de l'Ukraine ([CDL-AD\(2011\)037](#)) ;
- Avis sur la sécurité juridique et l'indépendance du pouvoir judiciaire en Bosnie-Herzégovine ([CDL-AD\(2012\)014](#)).

7. Islande

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Valgerður Bjarnadóttir, Membre du parlement, Présidente de la Commission constitutionnelle et de supervision et sera informée de la demande d'avis sur le projet de Constitution de l'Islande, à adopter à la session de mars.

8. Monténégro

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2012\)051](#)) sur le projet d'amendements aux dispositions de la Constitution du Monténégro concernant le pouvoir judiciaire ([CDL-REF\(2012\)023](#)), établi sur la base des observations de MM. Hamilton, Neppi Modona et Tuori.

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-13h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

9. Tunisie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Mustapha Ben Jaafar, Président de l'Assemblée nationale constituante de la Tunisie.

10. Ouzbékistan

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec les représentants de l'Ouzbékistan et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2012\)077](#)) sur les amendements à la loi sur l'élection des membres de parlement de la République d'Ouzbékistan ([CDL-REF\(2012\)043](#) et [044](#)) établi sur la base des observations de M. Endzins et de Mme Christina Binder, Expert de l'OSCE/BIDDH.

11. « L'ex République yougoslave de Macédoine »

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de mémoire *amicus curiae* ([CDL\(2012\)078](#)) sur la loi sur la détermination d'un critère pour limiter l'exercice de la fonction publique, l'accès aux documents et la publication de la coopération avec les organes de sécurité de l'état de « l'ex République yougoslave de Macédoine » ([CDL-REF\(2012\)042rev](#)) établi sur la base des observations de MM. Bartole, Hoffmann-Riem, Mihai et de Mme Suchocka.

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

12. Roumanie¹

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Titus Corlăţean, Ministre des affaires étrangères de la Roumanie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2012\)055](#)) sur la situation constitutionnelle en Roumanie établi sur la base des observations de M. Bartole, de Mme de Guillenchmidt, de Mme Suchocka et de M. Tuori. Les décisions pertinentes de la Cour constitutionnelle et deux ordonnances d'urgence qui seront examinées dans ce contexte figurent dans les documents [CDL-REF\(2012\)031](#) et [032](#). La sous-commission sur les institutions démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 13 décembre 2012.

¹ Le projet d'avis sortira le lundi 10 décembre suite aux élections parlementaire en Roumanie.

16h00-16h15	<i>Pause-café</i>
16h15-18h00	<i>Autres développements constitutionnels</i>
	<i>Développements constitutionnels dans les pays observateurs</i>
	<i>Rapports des réunions des Sous-commissions</i>
	<i>Compilation des avis de la Commission de Venise sur la liberté d'association</i>

13. Autres développements constitutionnels

Irlande

Mme Flanagan informera la Commission du référendum constitutionnel qui s'est tenu en Irlande le 10 novembre 2012.

Libye

La Commission sera informée de la visite d'une délégation de la Commission à Tripoli qui s'est tenue les 12-15 novembre 2012.

Monaco

La Commission sera informée de la demande de l'Assemblée parlementaire concernant Monaco.

- *Maroc*

La Commission sera informée de la coopération avec le Maroc.

- *Ukraine*

La Commission sera informée de la réunion avec l'Assemblée constitutionnelle de l'Ukraine les 6-7 décembre 2012.

14. Développements constitutionnels dans les pays observateurs

Les représentants des Etats observateurs sont invités à informer la Commission des développements constitutionnels récents dans leur pays.

Canada

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Marie Deschamps, Justice, Cour suprême du Canada.

15. Rapport de la réunion de la Sous-Commission sur les institutions démocratiques (13 décembre 2012)

Le Président de la Sous-Commission informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion tenue le 13 décembre 2012, en particulier en ce qui concerne les études sur « Séparer la responsabilité politique de la responsabilité pénale » ([CDL-DEM\(2012\)001](#)) et sur « le rôle des acteurs extra-institutionnels dans un régime démocratique » ([CDL-DEM\(2012\)002](#)).

Le projet d'avis sur la situation constitutionnelle en Roumanie sera traité sous le point 12.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

16. Rapport de la réunion de la Sous-commission sur l'Amérique latine (13 décembre 2012)

Le Président de la Sous-Commission informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion tenue le 13 décembre 2012.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

17. Compilation des avis de la Commission de Venise sur la liberté d'association

La Commission est invitée à entériner la Compilation des avis de la Commission de Venise sur la liberté d'association ([CDL\(2012\)080](#)).

19h15 Départ par bus de Venise
20h00 Dîner à la Trattoria dall'Amelia, Mestre
22h30 Retour à Venise

Samedi, 15 décembre 2012

9h00-10h30	Réunion du Bureau élargi avec le Comité des Présidents de l'Assemblée parlementaire
-------------------	--

10h30-10h45	<i>Pause-café</i>
11h15-12h45	<i>Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe (suite)</i> <i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i> <i>Etudes et rapports</i>

18. Coopération avec l'Assemblée parlementaire

Le Président de la Commission de Venise et le Président de l'Assemblée parlementaire informeront la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du Bureau élargi avec le Comité des Présidents de l'Assemblée parlementaire tenue le 15 décembre 2012.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Mevlüt Çavuşoğlu, Ancien Président de l'Assemblée parlementaire, et avec M. Serhiy Holovaty, Membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'Homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

Les études sur « la limitation des mandats dans le temps et le cumul des mandats » et sur « Séparer la responsabilité politique de la responsabilité pénale » (voir les points 15 et 20) entrent dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

19. Azerbaïdjan

La Commission sera informée de l'avancement des travaux sur l'avis sur le projet de loi sur la

diffamation de l'Azerbaïdjan.

20. Limitation des mandats dans le temps et cumul des mandats

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de rapport ([CDL\(2012\)50rev](#)) sur la limitation des mandats dans le temps et le cumul des mandats, établi sur la base des observations de Mme Siljanovska-Davkova et de Mme Karakamisheva-Jovanovska (voir également les documents [CDL-REF\(2012\)026](#) et [027](#)).

12h45-13h00

Session de clôture

21. Autres questions

22. Dates des prochaines sessions et confirmation des dates pour les sessions de 2013

Le calendrier des sessions de 2013 est confirmé :

94e session plénière	8-9 mars 2013
95e session plénière	14-15 juin 2013
96e session plénière	11-12 octobre 2013
97e session plénière	6-7 décembre 2013

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)